

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16128**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle marbrier du bâtiment et de la décoration

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou d'agencement, dans les carrières et matériaux et dans le domaine du funéraire.

Il intervient sur des matériaux naturels, composites, céramiques qu'il travaille à l'aide de machines (traditionnelles et numériques) et manuellement. Ces matériaux peuvent se présenter sous forme de blocs, de tranches ou de produits semi-ouvrés. L'activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de rénovation ou de restauration selon l'évolution des marchés du secteur ; dans certains cas cela comprend des travaux de démolition réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

Ce professionnel peut agir dans toutes les phases de travail, de la tranche à la pose, en passant par la transformation. Il doit tirer le meilleur parti d'une tranche de pierre pour réaliser des éléments tels que :

- dans la construction proprement dite : parois, encadrement de portes et fenêtres, ...
- dans la décoration d'intérieur et d'extérieur : parements de façade, corniches, cuisines, cheminées, revêtements d'ouvrages du bâtiment, décoration, ...
- dans le mobilier d'extérieur, dont celui pour l'aménagement urbain
- dans l'activité funéraire, principalement des monuments, de l'ornementation, de la gravure ..

Il travaille selon les instructions de son supérieur hiérarchique en respectant la définition et les prescriptions de l'ouvrage à réaliser. Il est en contact avec les entreprises du bâtiment, les architectes ...

Il exerce principalement les activités suivantes :

* en atelier :

- tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples,
- débiter, assembler, polir, réaliser les finitions,
- conduire des machines et équipements, en assurer l'entretien élémentaire et la maintenance de premier niveau.

*sur chantier :

- réaliser des travaux de restauration d'ouvrage,
- réaliser la pose des éléments d'ouvrages préparés en atelier.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment, extraction de la pierre, travail de la pierre, marbrerie funéraire, restauration de monuments historiques
marbrier

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1612 : Taille et décoration de pierres

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse d'une situation professionnelle
Réalisation d'un ouvrage
Mise en oeuvre d'un ouvrage
Français et Histoire-Géographie - enseignement moral et civique
Mathématiques - sciences physiques et chimiques
Éducation physique et sportive
Langue vivante étrangère facultative

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16128 - UP1 Analyse d'une situation professionnelle	Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle et proposer l'organisation d'e son intervention Identifier les divers intervenants prévus Énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage Traduire graphiquement des informations Préparer les tracés professionnels d'exécution Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès Prévoir les matériels nécessaires Vérifier les matériaux prévus
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16128 - UP2 Réalisation d'un ouvrage	Réaliser un ouvrage courant de la profession Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux Conduire des opérations d'usinage Réaliser mécaniquement des opérations de transformation Réaliser manuellement des opérations de finition Assurer la maintenance des machines et outillages Effectuer les contrôles Transmettre des informations S'intégrer dans l'entreprise
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16128 - UP3 Mise en oeuvre d'un ouvrage	Assembler et poser des éléments Réaliser des opérations de restauration Traiter les déchets de chantier
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 16128 - UG1 Français et Histoire- Géographie - Enseignement moral et civique	Français : Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire Devenir un lecteur compétent et critique Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire-géographie et Enseignement moral et civique : Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 16128 - UG2 Mathématiques - Sciences physique et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité Expérimenter Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 16128 - UG3 Education physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues : Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 16128 - UF Langue vivante étrangère	Compétences de niveau A2 du CECRL : S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2013 (1ère session examen : 2015)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

CAP tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration abrogé par arrêté du 6 février 2013 (dernière session : 2014)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

CAP Tailleur de pierre option A : taille CAP Métiers de la pierre

CAP Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration

Certification précédente : Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration